

ÉDITORIAL D'AUTOMNE

Vous avez été quelques uns à nous écrire votre satisfaction sur la nouvelle présentation du Bulletin. Merci à tous ceux-là, pour leurs encouragements et pour les documents qu'ils nous proposent.

C'est ainsi que, sur la suggestion de Jean-Claude VINCENT qui reprend en la citant une remarque de Jean-Marie ROUET :

“Ce qui compte, c'est principalement l'entraide”

Nous créons une nouvelle rubrique dans notre Bulletin :

“NOUVELLES DE L'ENTRAIDE”.

Pour reprendre les idées de J.C. VINCENT, cette rubrique pourrait comporter :

- les mises à jour des 'OFFRES AIDES SUR ... / RECHERCHES AIDES SUR...
- des cas vécus au C.G.C., et éventuellement hors C.G.C., avec commentaires édifiants, idées à creuser, etc...
- des incitations : appel aux suggestions, félicitations, encouragements, tableau d'honneur, concours, médaille d'or, etc...

A VOUS DE JOUER

Mais comme il faut bien que toute communauté vive dans le calme et la sérénité,

N'omettez pas de régler dès maintenant votre cotisation 1997/1998.

DATES A RETENIR

Notez bien les dates des prochaines réunions (sans compter celle du Jeudi 9 Octobre 1997 sur le thème 'Métiers et Régions' avec comme animateur Gérard PINET - 49 ; car le présent Bulletin vous arrivera trop tard)

Jeudi 11 Décembre 1997 à 14h 30

thème retenu : rôle des cartes postales dans la recherche généalogique
Animateur : André DENIS (58)

Jeudi 15 Janvier 1998 à 14h 30

Scéance réservée aux débutants

thème retenu : réponses à toutes les questions que se posent les novices
Animateur : Daniel PAROT (61)

Mercredi 11 Février 1998 à 14h 30

thème retenu : conseils pour les recherches dans la population juive.

Animateur : Pierre BLIN (68)

(Exceptionnellement le Mercredi, car notre camarade BLIN risque d'être pris le Jeudi après-midi)

LA VIE DU CERCLE : MERCI DE VERSER VOTRE COTISATION 1997/98

L'été est peu favorable aux nouvelles adhésions. Raison de plus pour vous mobiliser, dans chaque promotion, afin de trouver de nouveaux membres. Rappelons l'objectif :
100 adhérents fin Décembre 1997

Par ailleurs, nous vous remercions de nous faire parvenir rapidement le montant de votre cotisation 1997/1998, maintenue au montant de 100 fr. Rédiger votre chèque à l'ordre de A. Denis CGC.

A PROPOS DE MEYMAC-PRÈS-BORDEAUX (propos d'André DENIS)

En feuilletant un album de vieilles cartes postales rédigées par ou à l'intention des membres de la famille de mon épouse, je suis tombé sur une missive adressée à un "monsieur V- - - -", viticulteur à Mestes près Ussel".

Je ne connaissais pas les qualités oenologiques de la région, plutôt réputée pour la rigueur de son climat et les congères de ses hivers. J'avais bien entendu parler de ce grand-père, qui avait fait fortune dans le vin, avait acheté plusieurs domaines corréziens et s'était fait construire une belle villa encore visible au bourg de Mestes, où habite son successeur à la mairie du pays. Mais de là à posséder des hectares de vignobles !

Et pourtant, des recherches locales approfondies m'ont appris à mieux connaître les recettes de ces aïeux courageux. Dès 1825, un jeune paysan de Laval, près de Davignac, décide de quitter son pays le temps d'un hiver pour chercher fortune ailleurs. Beaucoup partaient alors comme bûcherons dans les Landes ; d'autres "montaient" à Paris comme cochers de fiacre. Le dénommé Jean Gayes-Bordas part à Bordeaux où il vend tour à tour des parapluies, des patentes, des lampes à pétrole. Il remarque alors qu'un greffier de Pauillac envoyait du vin à son frère installé en Belgique, et voilà l'idée géniale : monter dans le Nord vendre des vins bordelais, les meilleurs du monde !

Et il part, par le premier train, sur la ligne récemment installée dans la région. Il n'avait pas d'échantillons. Il n'avait pas de prospectus. Il n'avait pas de cartes de visite. Il n'avait ni tarif, ni barème. Il ne savait ni lire, ni écrire, et il devait faire remplir les bons de commande par ses propres clients. Mais il pouvait montrer ses mains calleuses de paysan, ses habits du dimanche légèrement râpés, son grand chapeau gris de poussière et blanc de pluie. Comment refuser sa confiance à un homme aussi naturellement rustique ? Comment ne pas être séduit par tant de simplicité et de gentillesse ?

Durant trois semaines, l'homme sonna aux portes des maisons bourgeoises, encaissa des rebuffades et des quolibets, insista auprès des domestiques réticents. Et il rentra avec une belle moisson de commandes de vin de Bordeaux, qu'il ne restait plus qu'à livrer en bouteilles ou en fûts en passant l'hiver. Un ami auvergnat, le banquier Lapierre d'Auriac, lui avance l'argent nécessaire à son commerce. Complices, presque parents, les 2 hommes travaillent ensemble ; et c'est vite la fortune : les Belges et les Nordistes s'entichent de ce vin qu'ils vont payer jusqu'à 50 francs-or la bouteille (1600 fr. de notre monnaie actuelle).

D'année en année, son succès entraîne de nouvelles vocations. La belle maison à tourelles que se fit construire le sieur Gayes-Bordas, en plein Meymac, allait servir d'appât pour tous les collègues cultivateurs, colons ou serfs, qui se morfondaient l'hiver, au coin de lâtre. D'autant plus que le propriétaire, chaque dimanche matin, s'installait dans une de ses tourelles d'où il jetait de la menue monnaie aux enfants sortant de la messe. "Pensez, ma chère, il jette l'argent par la fenêtre !". Pour en finir avec sa propre histoire, le succès va lui monter à la tête. Il construit à Bordeaux son propre magasin avec des pierres qu'il fait venir à grand frais de sa

Corrèze natale. Il achète, puis revend, un château dans le Médoc. Il tombe amoureux d'une belle brésilienne qui va lui croquer toute sa fortune. Puis il se marie, a deux enfants, et meurt ruiné à 74 ans.

Bientôt, ce sont des dizaines d'équipes de 2 à 3 compagnons qui vont prendre le train à vapeur en gare de Meymac pour aller parcourir les villes du nord et les bourgades belges pour "aller au vin". Un commerce qui repose sur une confiance totale entre acheteur et vendeur ; en effet, la facture ne sera payée que l'année suivante, lors du nouveau passage du représentant qui fera d'autant plus facilement signer sa nouvelle commande. L'idée géniale des premiers prospecteurs est de se présenter comme viticulteurs à "Meymac-près-Bordeaux", un cru qui conservera longtemps une image prestigieuse dans les caves belges. Sans compter que certains en profitaient pour prendre contact avec des brasseurs, et jouaient ainsi en sens inverse la représentation en Auvergne des bières nordiques.

On raconte l'histoire d'un Belge qui passe un hiver dans le Bordelais, et souhaite en profiter pour rendre visite à son fournisseur. Il demande la direction de Meymac, et s'engage résolument en voiture entre les rangées de vigne de Saint Emilion. Chaque fois qu'il se renseigne, on lui dit que c'est encore plus loin. . . et notre homme quitte la zone des vignobles, traverse les forêts de hêtres, puis de châtaigniers. C'est toujours "Encore un peu plus loin." . . . Au bout de 6 heures de route (on ne dépassait guère le 30 kilomètres à l'heure en ce temps-là), une fois passé Périgueux, Brive et Tulle, notre homme trouve quelques traces de neige dans les champs, puis sur la route, puis bientôt des congères. Heureusement, il atteint le carrefour de la nationale n°89 et de la départementale n°36. Plus que 8 kilomètres dans la neige, les plus difficiles, les plus risqués. Et le voilà enfin arrivé chez son fournisseur. Retrouvailles, congratulations, présentations, verres de l'amitié. Et puis le Belge s'inquiète :

- " Et vos vignes, je ne les ai pas vues. Où sont-elles ?"

Le Corrèzien ressent un instant de panique. La supercherie découverte, il en va de tout l'avenir de la profession. Et soudain, l'idée géniale :

- " Mais bien sûr, vous n'avez rien vu : l'hiver, on les rentre !"

Revenons à notre aïeul. Il était né à Chassaing, hameau près de Combressol, à 8 km de Meymac. Sa femme venait d'une famille modeste de Millevaches. Son fils pourra acquérir 3 domaines à Mestes près d'Ussel et sera l'un des 3.000 maires à participer au grand banquet de l'exposition de 1900 à Paris. Il faut bien que cette subite fortune, même relative, vienne de quelque part : pourquoi pas du vin, auquel le père et le fils avaient consacré une bonne partie de leurs hivers. On parle même d'un descendant ayant château en Bordelais. . . La tradition se perpétue, malgré la télévision par satellite et les ventes sur Internet, grâce au Syndicat des Négociants en Vins de la Haute-Corrèze qui regroupe aujourd'hui quelques 120 affiliés.

Je regrette quelquefois que ces aïeux n'aient pas, comme beaucoup de leurs collègues, investi dans le vignoble bordelais... Quoique ... Je n'aurais pas eu le bonheur de rencontrer mon épouse il y a quelques années, et vous n'auriez pas celui de lire cette histoire aujourd'hui.

LA RUBRIQUE DE LA SOLIDARITÉ

Cette nouvelle rubrique a pour but de mieux faire connaître à tous les actions d'entraide qui, comme le rappelle le sous-titre de notre revue, constituent l'essentiel de notre objectif.

LE COIN DES POÈTES

André DENIS avait demandé à Jean-Claude VINCENT de lui relever un acte de mariage aux A.D. Parisiennes, pour un ami qui travaillait pour lui à St Etienne, et qui bloquait sur les ascendants d'un Joseph et d'une Anaïs. Notre camarade C.G.C n°8 a réussi avec sa promptitude et son efficacité habituelles, rajoutant même ces quelques vers :

L'occasion, m'écris-tu, de passer aux A.D. ?
Mais pour un C.G.C., l'occasion, ça se crée !
D'Anaïs et Joseph les parents décédés
Bientôt révéleront leur demeure sacrée !!

Ainsi, toujours poussé vers de nouveaux grimoires,
De recherche en recherche épuisant mes vieux jours,
Je prodigue mon temps en notes et mémoires,
Et l'aide au C.G.C. 'priorise'2 toujours !!!

Ce sur quoi le récipiendaire a tenu à versifier lui aussi pour lui exprimer sa reconnaissance :

Me voilà pénétré d'immense gratitude,
De joie incoercible et de grand sentiment
Après avoir reçu le fruit de tes études
Sur Joseph, Anaïs et leurs papas/mamans.

Désormais, crois le bien, je ferai l'impossible
Pour mieux te satisfaire et te récompenser.
Rien ne sera jamais, pour mon coeur, trop pénible
Pour toujours mieux répondre à tes nobles pensées.

LE MIRACLE DU JOUR

André DENIS avait noté quelque part les propos de son épouse concernant des aïeux lointains : une grand-mère, malheureusement décédée, parlait souvent d'ancêtres corréziens de certaine noblesse, des 'de Tournemire de Pierrefite'. Mais tout cela restait dans le vague, d'autant que l'on se contentait, arrivé à la sixième génération, de Donnadiou et de Martin, tous plus roturiers les uns que les autres... Jusqu'au jour où...

Jusqu'au jour où un gentil petit camarade, Paul DELPEYROUX (CGC n°54), qui se rendait de temps en temps aux A.D. de Tulle, lui dégota un acte de mariage entre un Pierre Martin, aubergiste dans un village près de Chirac (tiens tiens !) et une Marguerite de Tournemire, fille d'écuyer, dans les premiers jours de la Révolution. Une brève recherche au Minitel, et l'on trouve l'adresse d'un Tournemire habitant le château de Pierrefite, près de Bort les Orgues. Cela valait bien une lettre.

Dans les huit jours, le comte de Tournemire répond aimablement, confirmant la parenté de Marguerite, et fournissant une ascendance complète jusqu'en 1060, par un bâtard de Turenne (l'aïeul du Maréchal) qui déjà battait monnaie et levait l'impôt. Trois chevaliers croisés, dont le premier ramène sur son écu, de Terre Sainte, onze besants d'or, preuve héraldique de ses exploits. Un franc quartier d'hermine, offert en cadeau de mariage par Conan duc de Bretagne en remerciement d'aides militaires avec Henri II Plantagenêt. Une demi-douzaine de capitoules de Toulouse. Un copain auvergnat de Clément VI, qui sera nommé gouverneur des États

Pontificaux. La construction en 1440 du château d'Anjony. Un comte Andrévitch Sailhas-Tournemire qui repose près de Moscou au couvent impérial de Novodeviche. Tout cela disponible sur Internet, d'après recherches à la B.N. et aux Archives du Vatican. . . Du pain béni pour un généalogiste amateur ! On vous l'a toujours dit : Tout homme descend à la fois d'un roi et d'un pendu. Reste à trouver ce dernier. . . faisons confiance à Paul DELPEYROUX !

LA CATASTROPHE AÉRIENNE DE BOULOGNE-SUR-MER

Un camarade a trouvé, dans un album de vieilles cartes postales, une carte fort intéressante :
- au recto, un dessin représentant des 'aéroplanes', avec la légende "Traversée Boulogne-Folkestone et retour, 1er au 30 Septembre 1909."
- au verso, un texte sibyllin : " Souvenir de la fin tragique de l'aviateur de Rue, émis par un qui a été à son sauvetage et assisté à ses derniers moments. Cette carte se trouvait dans sa poche au moment de sa mort". Datée et signée..."
Un coup d'oeil dans l'Annuaire Piston : un certain Jean-Pierre VALCKE, de la 51, habite à Boulogne. Une lettre accompagnée d'une photocopie de la carte postale, et la réponse arrivera 10 jours plus tard, sous forme d'un dossier concernant la mort accidentelle du capitaine FERBER, dont le biplan Voisin accrochera le sol de son aile, provoquant le décès du pilote lors de l'apothéose finale du meeting de 1909 sur la plage de Vimereux.
BEAUX EXEMPLES DE LA SOLIDARITÉ CENRALIENNE !
À VOUS D'ALIMENTER LE FUTUR DE CETTE RUBRIQUE ...

L'ÉNIGME DU JOUR

- RÉPONSE À L'ÉNIGME DE L'ÉPOUX ILLÉGITIME (par J.C. Vincent)

Question : Dans la France actuelle, un homme peut-il en toute légalité être l'époux de sa demi-soeur ?

Réponse : Oui, si l'Etat-Civil et les époux eux-mêmes ignorent cette situation lors du mariage. Exemple : l'épouse est "née de père inconnu", et il se découvrira après le décès de toutes ces personnes que ce père est aussi celui de l'époux.

Commentaire : pour éviter le risque de la concentration chromosomique, le législateur peut compter sur la pangamie plus que sur le courage et le sens des responsabilités des individus.

- NOUVELLE ÉNIGME : LES DEUX PÈRES DE TOTOR (par J.C. Vincent)

Question : Le père de Totor, chauffeur routier, l'a emmené dans son camion. En sortant de la cabine à l'étape, le fils Totor glisse sur le marchepied et se casse la figure. Intervention immédiate du SAMU. Quand ils arrivent à l'hôpital, le chirurgien déclare :

- "Je ne peux pas l'opérer, car Totor est mon fils."

Comment est-ce possible ?

RECUEIL DE DONNÉES UTILES

Chose promise (depuis plus de six mois !), chose due. Vous trouverez en annexe I le tableau des fêtes de Pâques et de Pentecôte, établi par notre camarade A. BERTRAND, pour la période 1746/2033. Nous avons même pensé à vos ancêtres à venir !

INCROYABLE MAIS VRAI

Voici, relevé par Jean-Claude VINCENT à Flin (54), la liste des onze enfants en dix ans du couple Nicolas MAGNIER x Marie Anne GROSSIER :

- Eugène	o 03/02/1833 + 03/02/1833	- garçon	o 26/09/1840 +
26/09/1840			
- garçon	o 07/02/1836 + 07/02/1836	- fille	o 25/05/1842 +
25/05/1842			
- garçon	o 07/02/1836 + 07/02/1836	- fille	o 25/05/1842 +
25/05/1842			
- garçon	o 04/02/1839 + 04/02/1839	- fille	o 25/05/1842 +
25/05/1842			
- fille	o 04/02/1839 + 04/02/1839	- fille	o 25/05/1842 +
25/05/1842			
- garçon	o 26/09/1840 + 26/09/1840		

Jean-Claude ajoute : "Le massacre des innocents en plein XIXème siècle !"

COURRIER DES LECTEURS

A propos des origines des patronymes :

- Claude BLOCH complète nos informations :

"Je note l'hypothèse émise dans l'article 'Recherche Patronymique' du n°9, selon laquelle Bloch serait un prénom étranger d'origine romane. Une autre source indique que Bloch serait issu du mot allemand 'Welsch', signifiant 'étranger' et désignant les individus et objets originaires de pays latins, l'Italie et la France en particulier.

Fréquent parmi les juifs d'Alsace et d'Allemagne venus de France aux XIVème et XVème siècles, Welsch se transforma en 'Vlach, Wallach ou Wallich lorsque les juifs quittèrent l'Europe Centrale pour l'Europe Orientale, et en Bloch lorsqu'ils quittèrent la Pologne pour se fixer en Allemagne.

On trouve les noms de Bloch en Europe depuis le milieu du XVIIème siècle.

Mes ancêtres paternels avaient dû prendre un aller et retour puisqu'ils se sont retrouvés en Alsace au XVIIIème siècle !"

- Henri CHENEVIER, qui s'intitule 'fidèle lecteur du Bulletin Généalogie E.C.P., n'est pas d'accord sur notre interprétation de son patronyme :

"L'origine de Chenevier ne vient pas du chêne et c'est dommage, car cela aurait été plus noble, mais du chanvre. En effet le chenevier est le producteur de chanvre qui possède et exploite une chenevière, qui est un champ de chanvre. Partout où on cultivait le chanvre, il y avait des cheneviers, et le chanvre était cultivé un peu partout car on en faisait des vêtements et des cordages. J'ai en effet trouvé plusieurs lieux-dits Chenevier ou Les Cheneviers, particulièrement en Haute Savoie. Le Canabassier ou Canebasseur ou Chanevacier est le vendeur de chanvre, ou le fabricant et/ou marchand de toile de chanvre."

NDLR. Et à Marseille, la Canebière serait tout simplement l'ancienne chenevière.

- Maurice KUNGLER éclaire notre lanterne :

" L'origine de mon patronyme t'intriguait. . . Au début du XVIIIème siècle existait à Suttenthal in Brisgau, dépendance de WALDKIRCH (Grand Duché de Bade), un brave serrurier qui eut pour fils Joséphus KUNKELER, né vers 1760, ce dernier eut lui-même un

fils Joseph KUNKLER qui se rendit en Alsace (probablement pour chercher du travail) et il épousa une alsacienne.

Le fils de ce couple, Jean, inaugura à sa naissance en 1814 l'orthographe du nom KUNGLER, plus facile à prononcer que KUNKELER je pense.

Mais quant à l'origine de ce dernier, c'est une autre affaire !”

- Jean-Marie ROUET est d'accord avec nous :

“Pour ce qui me concerne, je suis arrivé à la même conclusion. Les Rouet étaient nombreux au XVIIème siècle à Châteauroux, avec aussi les orthographes Lerouet, Leroy, Roy, Roué... (dans les mêmes familles) mais, au XVème siècle, il y avait surtout des Rouet (avec un T). La désinence ‘er’ indique une profession (menuisier, boucher, épicier, etc...). Mon aïeul le plus lointain connu (début XVIIème siècle) était non pas fabricant de roue, mais tourneur sur bois et fabricant de chaises - ce qui est très voisin. Je tiens de cet ancêtre non seulement son nom, mais aussi son prénom Jean transmis de parrain en filleul pendant 300 ans.

Mon avis sur le bulletin ? Présentation satisfaisante, mais c'est secondaire. Articles : il faut maintenir beaucoup de variétés - si possible.

Ce qui compte, c'est principalement l'entraide. Grâce au Cercle Généalogique de la Marche et du Limousin, et à celui du Berry, j'ai eu une trentaine de correspondants. J'ai pu en dépanner un bon nombre, mais par contre, j'ai été peu dépanné. Je ne sais pas si les Centraliens seront plus efficaces. . .”

A vous, camarades, de relever le défi. Voir ci-après les questions

- Roger SEREY nous écrit :

“SEREY peut descendre d'une hauteur (un sérac) dans le midi”, écris-tu. Il y a trois siècles, mes ancêtres paternels habitaient en effet sur une hauteur, dans une commune d'ailleurs nommée Montréal en Ardèche. Est-ce le midi ? Il y a deux siècles, l'un d'eux, Etienne, descendit dans la vallée, à la ville la plus proche : Largentière. Son fils, Auguste, ‘monta’ à Paris vers 1840 où ses descendants se fixèrent.

On dit d'autre part que ce patronyme dérivait de cerisaie - lieu planté de cerisiers. On en voit en effet en Ardèche. Au hasard d'une randonnée faite avec Hugues FOLLIASSON dans les Cévennes, nous sommes d'ailleurs montés au Col de la Cerisaie, non loin de l'Aigoual.”

- Quant à Pierre FREGEAC, il nous corrige :

“Le village de Frégeac n'est pas dans le Cantal, mais dans le Lot, dans la commune de Sousceyrac, célèbre pour la “Grande Bouffe” de Pierre Benoit. Précision : l'origine du nom du village vient d'une source d'eau très froide, Frigida Aqua ... d'où ...”

Plus généralement :

- Pierre FREGEAC, pour ne pas le quitter, nous annonce qu'une de ses cousines, férue de généalogie, est venue le consulter en Juillet, puis a ramené en Septembre le fruit de ses recherches communes. Il ajoute :

“J'ai rattrapé le virus après 5 années d'interruption”.

NDLR. N'hésitez pas à le contacter pour tous problèmes sur les ... mais au fait, sur quels départements ?

- Jean-Louis CHAUVIN nous félicite pour la nouvelle présentation du Bulletin :

“J'aime beaucoup le titre : le dessein des généalogistes n'est-il pas de faire revivre leurs ancêtres ?”

mais il rajoute des reproches :

“il reste encore des coquilles...”

NDLR. Nous allons faire en sorte de les faire disparaître dans les prochains numéros, grâce à nos correcteurs bénévoles que nous remercions pour leur collaboration dans un travail ingrat.

- Pierre-Yves LECLERC proteste :

“Je ne m’associe pas au(x) râleur(s) qui se plaignent de la monopolisation des articles : qu’ils prennent leur plume ou leur clavier pour écrire dedans. . . C’est assez ardu de produire un bulletin à intervalles réguliers.”

et il nous envoie son propre bulletin familial sur les BEHAGUE, que nous joignons en annexe II pour donner des idées aux autres camarades.

Nous devons lui avouer que le texte auquel il fait allusion, paru dans le N°9, était justement une plaisanterie de notre camarade Jean-Claude VINCENT, plaisanterie qui se voulait incitative...

Mais arrêtons là cette boutade, et retenons l’essentiel du message de Pierre-Yves :

“Chacun à vos plumes !”

QUESTIONS / RÉPONSES

REPONSES AUX QUESTIONS DÉJÀ POSÉES

- Réponses aux Questions n°20 et n° 21 .

- Les Mormons prétendent devoir baptiser leurs ancêtres décédés. Dans quel passage de la Bible trouvent-ils le justificatif d’une telle démarche ?

- Les Mormons baptisent à priori l’ancêtre défunt. Quel est le critère qui rend ce baptême valide ? Et qui peut assurer que l’aïeul en question est d’accord ?

Notre camarade Jean-Louis CHAUVIN a recueilli au Congrès de Bourges, sur le stand des Mormons, une plaquette *Pourquoi la Généalogie ?* (1982), d’où il a déduit quelques réflexions sur leurs approches concernant le baptême de leurs défunts.

1 - Chrétiens, les Mormons croient à la résurrection des morts et à l’immortalité de l’âme : *“Quoi ! Jugez-vous incroyable que Dieu ressuscite les morts ?”* (Actes 26:8).

2 - Les liens de famille et de mariage établis sur terre sont valables pour l’éternité : *“Ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux...”* (Matthieu 16:19).

“A la résurrection, les hommes ne prendront pas de femmes ni les femmes de maris, mais ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel” (Matthieu 22:30)

3 - Après sa mort et avant sa résurrection, Jésus a organisé la prédication de l’Évangile aux esprits de ceux qui sont morts :

“... il est aussi allé prêcher aux esprits en prison, qui avaient été rebelles autrefois...” (1 Pierre 3:19).

“C’est pour cela, en effet, que les morts aussi ont été évangélisés...” (1 Pierre 4:6).

4 - Dieu aurait-il la cruauté de condamner une personne innocente parce qu’elle n’aurait pas eu l’occasion de recevoir la vérité ?

“Dieu, en effet, n’a pas envoyé son fils pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui” (Jean 3:17).

5 - Le baptême est nécessaire :

“Si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu ” (Jean 3:3).

6 - Le baptême par procuration est une pratique ancienne :

“Autrement, que feraient ceux qui se font baptiser pour les morts ? Si les morts ne ressuscitent absolument pas, pourquoi se font-ils baptiser pour eux ? ” (1 Corinthiens 15:29).

7 - Jésus annonça que tous ceux qui étaient morts auraient l'occasion d'accepter les ordonnances de salut :
"L'heure vient - et c'est maintenant - où les morts entendront la voix du Fils de Dieu ; et ceux qui l'auront entendue vivront " (Jean 5:25).

NOUVELLES QUESTIONS

(Merci d'envoyer vos réponses au journal, qui transmettra à l'intéressé et fera paraître la réponse pour le plus grand bien de tous).

Question n°23.

Recherche tous renseignements concernant BRET Catherine , o vers 1755, + Châteauroux le 9/8/1842, x Châteauroux (?) ROUET Claude .

Question n°24.

Recherche tous renseignements concernant HEMERY Catherine , o vers 1720 mais où ?, x CHARLEMAINE Gabriel o à Beuzeville le 15/02/1722 et + 30/04/1783 dans l'Eure.

Question n°25.

Recherche tous renseignements concernant ROUX Marie , o vers 1710, + > 1770, origine Puy-de-Dôme ?
x CURIER Laurent o Montaigut le Blanc (Puy-de-Dôme) 27/07/1708, + Montaigut le B. 12/09/1782

Question n°26.

Recherche tous renseignements concernant CHABAUD Marguerite , o vers 1725, origine Marcennat (Cantal)
x BRESSON Jean à Marcennat

Question n°27.

Recherche tous renseignements concernant l'ascendance de LEYDIER Claire, o Marseille 23/06/1858, fille de LEYDIER Joseph Abraham et AUGIER Louise.

Question n°28

Relevé dans une citation récente, que nous vous gardons pour le Bulletin n°11 :

"Gustave FLAUBERT, un des rois de l'implexe".

Qui peut nous donner l'explication de ce commentaire ? Est-ce une remarque sur sa propre généalogie, ou au sujet d'un traité qu'il aurait écrit sur la question ?

Question n°29

Relevé dans la généalogie d'un membre du C.G.C. : Guillaume le Conquérant, ancêtre de Saint Louis Qui peut nous boucler la liaison entre les deux ?

Question n°30

Le cousin d'un camarade serait 'miraculé' de la catastrophe de Fourvière en 1930 (probablement un glissement de terrain). Qui possède des précisions sur cette aventure ?

Question n° 31

Relevé dans le texte d'une carte postale datée du 08/02/1918 : "Je ne savais pas la catastrophe de Moulins si formidable que ça, pour que vous l'ayez entendue de St Etienne..." Qui peut donner des indications sur un bruit audible à plus de cent kilomètres ?

MISE A JOUR DE L'ANNUAIRE

- Claude BLOCH nous communique son N° de téléphone, en correction d'une erreur dans notre fichier : 03.20.65.11.81 et non pas 61. Merci de corriger vos propres annuaires.

DÉMISSIONS

Jean CAMBONIE nous a envoyé le règlement de sa cotisation 1996/97, en même temps que sa renonciation à faire partie de notre Cercle par manque de temps. Nous le remercions du premier geste, tout en déplorant le deuxième. . . Au revoir et à bientôt.

LE COIN DES DÉBUTANTS : COUSINS À LA MODE DE BRETAGNE

Inévitablement, les recherches généalogiques vous amèneront à découvrir un cousin éloigné, de Bretagne ou d'ailleurs, qui aura lui aussi remonté son ascendance directe (ligne de personnes descendant les unes des autres) jusqu'à un ancêtre commun avec vous. Quel degré de parenté permet de mesurer la "proximité consanguine" de ce cousin ?

La réponse est très simple : En droit civil, vous commencez le premier degré avec votre parent direct (père ou mère), puis vous rajoutez un degré à chaque échelon remonté jusqu'à l'ancêtre commun, et vous redescendez ensuite jusqu'au cousin en question en rajoutant un degré à chaque échelon descendu (voir schéma n°1).

Notons que selon le droit canon (voir schéma n°2), le calcul est le même pour l'ascendance directe, puis la descendance vers le parent considéré conserve le même degré que l'ancêtre commun, jusqu'au niveau de départ ; à partir de là, le degré augmente d'une unité par génération.

*

Sur le même niveau que vous, et en s'écartant, on désignera selon les degrés considérés :

	<u>droit civil</u>	<u>droit canon</u>	<u>désignation</u>
	2	1	frère ou soeur
	4	2	cousin(e) germain(e)
	6	3	cousin(e) issu(e) de germain(e)
	8	4	cousin(e) remué(e) de germain(e)

Dans un prochain article, nous débordons de ces problèmes simples de cousinage et nous aborderons l'ensemble des autres aspects de parenté et d'alliance.

PROCHAIN NUMÉRO

Ce numéro 10 ne comprend pas certaines rubriques par manque de matières premières. Notamment : Les Petits Métiers et La Bibliothèque du Généalogiste. Dépêchez-vous de nous envoyer des informations.

Nous vous communiquerons dans le numéro 11, qui pourrait être orienté vers les apports de la Cartophilie à la Généalogie, et en plus des rubriques devenues classiques :

- des réflexions sur “Métiers et Régions” avec l’aide de Gérard PINET ;
- la Cartophilie, ou la magie de la C.P.A. ;
- dans les données utiles : les abréviations, signes et symboles conventionnels recommandés pour la généalogie ;
- la deuxième et dernière partie du feuilleton “Le Relais de la Serra”, aimablement communiqué par J.C. VINCENT.

“Je n’ai pas d’ancêtre célèbre mais je pourrais en devenir un. . .”

Auguste Strimberg